



Assemblée générale

Soixante-sixième session

Documents officiels

Distr. générale
8 février 2012
Français
Original : anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 15^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 19 octobre 2011, à 10 heures

Président : M. Yohana (Vice-Président) (Nigéria)

Sommaire

Point 21 de l'ordre du jour : Mondialisation et interdépendance (A/66/187)

- a) Rôle des Nations Unies s'agissant de promouvoir le développement dans le contexte de la mondialisation et de l'interdépendance (A/66/223)
- b) Science et technique au service du développement (A/66/208)
- c) Coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire (A/66/220)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

11-55491X (F)



Merci de recycler 

*En l'absence de M. Momen (Bangladesh),
M. Yohanna (Nigéria), Vice-Président, prend
la présidence.*

La séance est ouverte à 10 h 18.

**Point 21 de l'ordre du jour : Mondialisation
et interdépendance (A/66/187)**

- a) Rôle des Nations Unies s'agissant
de promouvoir le développement
dans le contexte de la mondialisation
et de l'interdépendance (A/66/223)**
- b) Science et technique au service
du développement (A/66/208)**
- c) Coopération pour le développement des pays
à revenu intermédiaire (A/66/220)**

1. **M. Bandarin** [Directeur général adjoint de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)], présentant le rapport de la Directrice générale (A/66/187), dit que, comme l'Assemblée générale l'avait demandé dans la résolution 65/166, l'UNESCO a établi à l'intention de la soixante-sixième session, en collaboration avec 17 autres institutions et entités, un rapport d'étape sur l'application de cette résolution, en y intégrant une évaluation de l'utilité et de l'opportunité d'organiser une conférence des Nations Unies sur la culture et le développement. Ce rapport rend compte des infléchissements constatés récemment et qui vont dans le sens d'une intégration de la culture dans les stratégies et programmes de développement, comme par exemple le volet « culture et développement » du Fonds de 95 millions de dollars pour la réalisation des OMD, qui est financé par l'Espagne et géré par de nombreuses institutions des Nations Unies sous la coordination de l'UNESCO, et le document final de la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale consacrée aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui insistait sur l'importance que revêt la culture en tant que facteur de développement et par ce qu'elle apporte à la réalisation des OMD.

2. Une conférence des Nations Unies sur la culture et le développement permettrait de sensibiliser les États Membres à la manière dont l'intégration de la culture pourrait accroître l'efficacité des politiques et des activités à l'avenir et à la nécessité de mieux comprendre l'articulation entre la culture et les trois piliers du développement. Des politiques et des

pratiques partagées déboucheraient sur des aspirations partagées.

3. Sur la base de cette évaluation, il est proposé d'organiser une conférence de deux jours qui réunirait quelque 500 participants de haut niveau : représentants des gouvernements, chefs d'entités des Nations Unies, représentants des banques de développement, des organisations non gouvernementales, des fondations, de la société civile et du secteur privé. Les incidences financières de cette conférence, si elle se tenait au Siège de l'ONU, se chiffrent à 400 000 dollars, non compris les frais de voyage. Une autre solution consisterait à ce que la conférence soit accueillie par un État Membre. La date retenue devrait laisser amplement le temps d'assimiler ses conclusions avant l'échéance du sommet de 2015 sur les OMD. Elle devrait aboutir à un document décisif permettant de mieux comprendre la contribution de la culture à un développement sans exclusive, équitable et durable.

4. **M. Pierre** (Chef du Service de la coordination des politiques du Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination, Département des affaires économiques et sociales), présentant le point 21 a) de l'ordre du jour, dit qu'au cours des dernières décennies, la mondialisation a ouvert à de nombreux pays des perspectives nouvelles, mais les a aussi rendus plus vulnérables aux chocs extérieurs, à l'insécurité économique et à l'inégalité : 10 % des plus riches parmi la population adulte du monde possèdent 85 % de sa richesse alors que la moitié des populations les plus pauvres en possèdent à peine 1 %. La propagation des effets de la récente crise financière et économique et de la récession offrent un exemple frappant de l'aggravation de l'interdépendance économique des pays. Des mesures de relance sans précédent ont permis d'éviter une récession mondiale plus profonde et plus longue, mais plusieurs pays en subissent encore les répercussions. Les pays en développement se trouvent confrontés à des risques appréciables du fait de l'instabilité macroéconomique et de la volatilité financière.

5. La Commission souhaitera peut-être examiner les incidences de quelques-unes des principales conclusions de ce rapport. Étant donné qu'il est établi qu'une croissance économique soutenue offre un moyen efficace de réduire la pauvreté, la coopération internationale a-t-elle un rôle à jouer dans la promotion d'une croissance soutenue? Étant donné qu'une croissance soutenue ne suffit pas à elle seule à garantir

que tous les citoyens en bénéficient, quelles sont les politiques sociales à adopter pour aider les populations vulnérables? Quelles sont les mesures collectives que les gouvernements nationaux, la société civile et le secteur privé pourraient adopter pour favoriser durablement la création d'emplois? Quel rôle pourrait jouer la coopération internationale? Comment les pays pourraient-ils accroître la cohérence au niveau national afin de promouvoir une croissance soutenue et sans exclusive? Comment la communauté internationale pourrait-elle promouvoir la cohérence et la coordination entre les politiques monétaires, budgétaires, réglementaires, commerciales, migratoires ou relatives au transfert de technologies? Dans le dessein de lutter contre les inégalités nées de la mondialisation, comment la communauté internationale pourrait-elle approuver un ensemble d'outils et de mesures et indicateurs normalisés de la mondialisation?

6. La mondialisation pose de nombreux problèmes, mais elle offre aussi de nombreuses possibilités de promotion d'un développement durable et sans exclusive, que la communauté internationale a le devoir de saisir. La prochaine Conférence des Nations Unies sur le développement durable offrira une excellente occasion à cet égard.

7. **M^{me} Miroux** [Directrice de la Division de la technologie et de la logistique, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)], présentant le point 21 b) de l'ordre du jour, dit que la Commission de la science et de la technique au service du développement examine depuis deux ans plusieurs questions prioritaires : techniques nouvelles et naissantes de mise en valeur des sources d'énergie renouvelable, techniques pour lutter contre les problèmes rencontrés dans l'agriculture et l'approvisionnement en eau, améliorations et innovations concernant les mécanismes financiers, notamment en ce qui concerne les techniques de l'information et de la communication, et évaluation de l'impact de ces techniques sur le développement.

8. Les conclusions de l'examen par la Commission du suivi du Sommet mondial sur la société de l'information ont été publiées dans le document « Implementing WSIS Outcomes: Experience to Date and Prospects for the Future ». À la suite de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, la Commission et la CNUCED ont mené des consultations avec le Conseil turc de la

recherche scientifique et technique sur les manières d'appliquer le document issu de cette conférence.

9. La nouvelle série d'études publiées par la CNUCED dans les rapports sur la technologie et l'innovation porte sur des thèmes prioritaires examinés par la Commission. Le premier de ces rapports donne une vue d'ensemble des problèmes rencontrés dans l'utilisation des énergies renouvelables afin d'accroître l'accès à l'énergie dans les zones rurales, tandis qu'un autre a été consacré à la gestion de l'eau et à la manière dont les technologies pourraient contribuer à augmenter la productivité et l'adaptabilité des ressources en eau. Le dernier en date de ces rapports, qui porte sur la science, la technologie et l'innovation sous l'angle de la problématique hommes-femmes, souligne que l'efficacité et l'impact des politiques en matière de science, de technologie et d'innovation au service du développement sont renforcés si une perspective sexospécifique y est intégrée.

10. Cette nouvelle série de rapports de la CNUCED sur la technologie et l'innovation tente d'aborder les aspects de la science, de la technologie et de l'innovation qui concernent les pays en développement; le rapport de 2011 examinera en détail les politiques en matière d'énergie renouvelable et leur contribution à la réduction de la pauvreté dans les pays en développement.

11. Plusieurs pays ont déjà bénéficié des analyses des politiques relatives à la science, à la technologie et à l'innovation réalisées par la CNUCED dans le but d'aider les gouvernements à s'assurer que leurs politiques et leurs programmes dans ces domaines vont bien dans le sens de leurs programmes nationaux de développement. Deux réunions d'experts tenues en 2010 ont porté sur les aspects conceptuels et méthodologiques de l'évaluation des politiques dans ces domaines et sur la question des indicateurs utilisés à cette fin; à la demande de la Commission, leurs conclusions seront publiées dans un document qui devrait être achevé sous peu.

12. À l'avenir, la Commission s'intéressera aux problèmes que posent les utilisations des technologies de l'information au service du développement au XXI^e siècle au titre des deux thèmes ci-après : « Libre accès, bibliothèques scientifiques virtuelles, analyses géospatiales et autres outils complémentaires liés aux technologies de l'information et des communications ou à la science, à la technologie, à l'ingénierie et aux

mathématiques, utiles pour aborder les questions de développement, en particulier l'éducation » et « Innovation, recherche, transferts de technologie mutuellement avantageux, esprit d'entreprise et conception conjointe dans la société de l'information ». Afin de contribuer à une meilleure compréhension de ces thèmes, la CNUCED organisera une réunion d'experts dont les conclusions seront communiquées à la quinzième session de la Commission.

13. **M. Vos** (Directeur de la Division de l'analyse des politiques de développement, Département des affaires économiques et sociales), présentant le point 21 c) de l'ordre du jour, dit que les pays à faible revenu ont accès à des prêts à des conditions de faveur, tandis que les pays les moins avancés (PMA) ont accès à un ensemble défini de mesures internationales d'appui. Il n'existe toutefois pas de définition officielle des pays à revenu intermédiaire dans le système des Nations Unies. Dans la classification de la Banque mondiale, ces derniers pays sont définis comme ceux dont le revenu national brut par tête d'habitant se situe approximativement entre 1 000 et 12 000 dollars, soit la plupart des pays des pays en développement et des pays en transition qui ne sont pas classés parmi les pays les moins avancés.

14. De nombreux pays à revenu intermédiaire ont mieux résisté à la crise financière mondiale que les pays développés, enregistrant des taux de croissance économique quasiment deux fois plus élevés que la moyenne mondiale. Ils restent toutefois vulnérables aux cycles commerciaux dans les pays développés et à la volatilité des marchés financiers et des marchés des produits de base dans le monde.

15. La forte croissance qu'ils ont enregistrée récemment a permis aux pays à revenu intermédiaire de réduire la pauvreté. Ces pays représentent actuellement environ 75 % des pauvres à travers le monde et l'inégalité des revenus est plus marquée dans ces pays que dans les pays à faible revenu ou à revenu élevé, tendance préoccupante qui a freiné la croissance. La persistance de fortes inégalités de revenus aggrave les risques de conflit et entrave la réalisation des OMD. Le défi pour de nombreux gouvernements consiste donc à rendre leurs politiques économiques et sociales mieux adaptées à une croissance sans exclusive.

16. Le rapport du Secrétaire général (A/66/220) se fonde sur deux enquêtes réalisées par des parties prenantes pour évaluer la nature de la coopération pour

le développement des pays à revenu intermédiaire. Selon ces enquêtes, le système des Nations Unies est largement représenté dans les pays à revenu intermédiaire et s'emploie principalement à aider les gouvernements à promouvoir l'équité, à lutter contre les violations des droits de l'homme et à développer la mobilisation. Il a joué un rôle essentiel dans la coordination des donateurs et au niveau de l'aide apportée aux décideurs politiques pour adapter les priorités nationales aux problèmes rencontrés. Les fonctions relativement nouvelles conférées à l'examen ministériel annuel et au Forum pour la coopération en matière de développement sont considérées comme autant de plates-formes permettant aux pays à revenu intermédiaire de partager leurs expériences de la coopération pour le développement et d'engager un dialogue avec d'autres États Membres et avec la société civile. Les pays à revenu intermédiaire ont désormais plus de voix dans les institutions de Bretton Woods : en 2010, le Conseil des Gouverneurs du FMI a décidé de redistribuer plus de 6 % des quotes-parts au profit des pays en développement, sans diminution des quotes-parts et du nombre de voix des pays les plus pauvres. Toutefois, le poids des votes de base ayant décliné au fil des décennies, l'influence de la plupart des pays à revenu intermédiaire, à l'exception des plus importants, a diminué. Si les efforts de coopération pendant la crise ont renforcé les dispositifs de sécurité financière, des inquiétudes subsistent concernant le caractère adéquat et la composition du soutien aux liquidités internationales et la viabilité de la dette des pays à revenu intermédiaire. Le rapport recommande d'étendre le cadre actuel de l'évaluation de la viabilité de la dette de manière à superviser des données plus détaillées et plus fréquentes sur le stock de la dette, y compris les niveaux de la dette à court terme et de la dette nationale.

17. Certaines contraintes, la principale étant peut-être l'absence d'un cadre stratégique cohérent, empêchent la coopération au service du développement de remplir toutes ses promesses dans les pays à revenu intermédiaire. Une place de premier plan est accordée à la réalisation des OMD, et de nombreux pays à revenu intermédiaire ont beaucoup progressé sur la voie de la concrétisation des principaux objectifs de base en matière de développement humain, bien qu'ils restent confrontés à des problèmes majeurs en termes de développement et de capacités dans d'autres domaines. À ce stade, les activités d'appui du système des Nations Unies sont plus axées sur les pays à faible

revenu que sur les pays à revenu intermédiaire. Il existe aussi des contraintes opérationnelles et financières, et les bureaux de pays ont tendance à ne disposer que de compétences spécialisées limitées. Pour y remédier, le rapport recommande d'adopter un cadre politique spécifique pour les pays à revenu intermédiaire dans lequel les équipes de pays et les coordonnateurs résidents se concentreraient davantage sur les exigences politiques en amont et exploiteraient davantage les capacités des organismes non résidents, en tenant compte des effets positifs du développement économique des pays à revenu intermédiaire sur celui des pays à faible revenu, et de la nécessité pour le système des Nations Unies de réorienter ses processus internes de planification et de coordination pour mieux les adapter aux besoins, aux priorités et aux processus de décision des pays à revenu intermédiaire. Les États Membres souhaiteront peut-être envisager de mettre sur pied à cette fin un groupe de haut niveau ou un groupe de travail spécial. Ce travail d'analyse pourrait être effectué dans le cadre du prochain examen triennal complet des activités opérationnelles de développement.

18. **M^{me} Handrujovicz** (Argentine), prenant la parole au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit que l'impact de la mondialisation a été inégal et imprévisible. Les efforts réalisés à l'échelon national doivent s'accompagner d'une intensification de la coopération internationale afin de saisir les possibilités offertes par la mondialisation. Le Groupe des 77 estime que l'Organisation des Nations Unies, en tant que forum universel, pourrait renforcer la coopération internationale au service du développement dans le cadre de la libéralisation, en aidant les pays en développement à mettre pleinement à profit leur potentiel en matière de croissance économique et de développement. La coordination au sein du système des Nations Unies devrait être renforcée afin de promouvoir la croissance, l'élimination de la pauvreté et le développement durable.

19. Le Groupe des 77 considère que chaque pays a la responsabilité première de son propre développement. La gestion de la mondialisation dans l'intérêt de tous est un défi majeur, et il est indispensable de garantir le droit au développement, notamment par le biais d'une marge de manœuvre décisionnelle pour les pays en développement, en tenant compte des conditions sociales, politiques, économiques et environnementales qui leur sont particulières.

20. Tous les principes sur lesquels reposent les activités opérationnelles du système des Nations Unies – prévisibilité, universalité, progressivité – devraient être pris en considération, tout en réaffirmant qu'il importe d'apporter un appui stratégique à tous les pays bénéficiaires de programmes qui en font la demande, y compris les pays à revenu intermédiaire et les pays les moins avancés, afin de répondre à leurs besoins spécifiques.

21. Malgré les résultats probants qu'ils ont obtenus dans l'élimination de la pauvreté, de nombreux pays à revenu intermédiaire continuent de connaître de graves problèmes dans la réalisation des objectifs de développement convenus adoptés au niveau international, notamment les OMD. Les moyennes nationales, le revenu par habitant par exemple, ne donnent pas généralement une image exacte des vraies caractéristiques et des besoins de développement des divers pays à revenu intermédiaire. L'appui international doit être en bonne harmonie avec les priorités nationales afin de répondre à ces besoins.

22. S'agissant de la culture et du développement, une attention spéciale devrait être accordée à la préservation de la diversité, qui constitue la principale richesse du développement humain. On s'accorde de plus en plus à reconnaître que les stratégies permettant d'atteindre les objectifs de développement doivent être enracinées dans les traditions culturelles de chaque société. Une conception du développement soucieuse de la culture nécessite que l'on comprenne les aspects quantitatifs et qualitatifs de la contribution que la culture apporte au développement. Le Groupe des 77 se félicite donc du soutien de l'UNESCO à l'organisation d'une conférence de haut niveau sur la culture et le développement.

23. Dans une économie mondiale de plus en plus axée sur le savoir, l'accès à la technologie est devenu un élément vital dans toute stratégie viable du développement. Toutefois, les restrictions à l'accès à la technologie sont l'une des principales manifestations de l'inégalité entre pays développés et pays en développement. Les progrès de la science et de la technique et un accès plus facile aux technologies les plus récentes aideraient les pays en développement à progresser à grands pas dans les domaines de l'agriculture, de la santé, de l'énergie, du commerce, de l'eau et de la protection de l'environnement. Pour la gestion de la mondialisation au niveau international, les problèmes environnementaux devraient occuper le

devant de la scène afin de garantir que tous les pays en bénéficient. À cet égard, les plans et stratégies nationaux de développement des pays en développement méritent une attention particulière.

24. **M. Bairagi** (Népal), prenant la parole au nom du Groupe des pays les moins avancés, dit que la mondialisation progresse en parallèle avec une marginalisation des PMA imputable en grande partie aux inégalités profondément ancrées dans le monde et aux structures qui favorisent un développement inégal. L'écart entre les riches et les pauvres continue de se creuser, les perspectives économiques mondiales inspirent une crainte générale d'une récession à double creux et une crise de la dette souveraine se profile en Europe. Dans certains des PMA, la croissance économique n'a pas réduit le chômage et la pauvreté dans les mêmes proportions. Bon nombre d'entre eux ne sont pas en mesure de profiter des avantages du commerce du fait qu'ils sont lourdement tributaires d'un petit nombre de produits et de marchés d'exportation et de la détérioration des termes de l'échange. En 2011 et en 2012, l'écart entre les engagements pris en matière d'APD et leur concrétisation s'aggraverait probablement et le montant programmable de l'aide aux PMA stagnerait. La crise mondiale est préjudiciable aux envois de fonds des travailleurs à l'étranger et aux initiatives d'allègement de la dette. La hausse des prix des denrées alimentaires accentuera la faim et la malnutrition. Les PMA assument par ailleurs une part disproportionnée du changement climatique et un accès élargi à Internet à un prix abordable demeure pour eux un problème majeur.

25. La mondialisation devrait intégrer les pays pauvres à l'économie mondiale et contribuer à renforcer leurs capacités pour garantir leur prospérité. À l'échelon national, les pays devraient améliorer la condition des pauvres et mener une politique macroéconomique axée sur l'emploi. À l'échelon mondial, un environnement international favorable doit aider les pays à renforcer leur aptitude à saisir les perspectives qui s'offrent et à minimiser les risques liés à la gestion du processus de développement. Ainsi que l'envisage le Programme d'action d'Istanbul, les partenaires de développement des PMA devraient les aider à renforcer leur capital humain, promouvoir le travail et l'emploi pour lutter contre le chômage et mettre en place une protection sociale; ils devraient aussi respecter leurs engagements en matière d'APD,

annuler la dette des PMA et mettre au point un système commercial et financier multilatéral prévisible et non discriminatoire; ils devraient en outre promouvoir le transfert de technologies à des conditions favorables, renforcer la coopération en matière de migrations, et encourager une plus grande cohérence des politiques et de la coordination à l'échelon mondial afin de répondre aux problèmes de développement particuliers des PMA.

26. La science et la technique, si elles étaient judicieusement exploitées, pourraient contribuer à renforcer les capacités nationales et favoriser une élimination rapide de la pauvreté et un développement durable. La mise en place sans tarder d'une banque de technologies contribuerait à renforcer les capacités des PMA dans les domaines de la science, de la technologie, de l'innovation et de la recherche. Le Groupe des PMA invite ses partenaires à fournir un appui technique et financier renforcé, à prendre des dispositions en vue de financer des prêts d'amorçage aux entreprises dans les PMA afin de leur permettre d'investir dans des technologies nouvelles, et à mettre en œuvre l'article 7 de la Déclaration ministérielle de Doha de 2001 sur l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce et la santé publique. La Commission de la science et de la technologie au service du développement de la CNUCED doit être remerciée des efforts qu'elle a faits pour diffuser les connaissances dans le dessein d'appuyer la recherche et le renforcement des capacités en matière d'innovations scientifiques et techniques au service du développement. Le Groupe des PMA invite la communauté internationale à renforcer sa coopération et le rôle de coordination du système des Nations Unies afin de minimiser les effets préjudiciables de la mondialisation et de la rendre utile pour tous, y compris les PMA. Il est essentiel de garantir l'intégration entière, rapide et efficace du Programme d'action d'Istanbul et son application par toutes les parties concernées.

27. **M. Khan** (Indonésie), intervenant au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), dit que le rapport du Secrétaire général sur la mondialisation et l'interdépendance constate que les pays de l'Asie du Sud-Est ont connu une réduction spectaculaire de la pauvreté qui s'explique par une croissance économique soutenue, accompagnée d'investissements visant à atteindre les OMD. Les pays de l'ASEAN ont bon espoir de réaliser une croissance

économique comprise entre 5,4 et 6,4 % en 2011, bien que des risques et des problèmes subsistent, notamment en matière de création d'emplois. Avec un chômage mondial qui devrait atteindre la barre des 205 millions en 2020, et qui risque de durer, la crise économique s'est muée en une crise mondiale de l'emploi. La création d'emplois est primordiale pour s'attaquer aux inégalités persistantes. Les politiques appliquées devraient donc favoriser la croissance, l'emploi et les pauvres, viser à accroître le commerce extérieur, à promouvoir les investissements, notamment dans l'agriculture, le développement rural et les infrastructures, et à s'attaquer efficacement au problème de la dette. Le système des Nations Unies devrait activement s'employer à créer une conjoncture internationale propice à une croissance soutenue. Le Pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internationale du Travail (OIT) offre un cadre cohérent pour l'élaboration de stratégies de nature à soutenir la relance.

28. Guidée par son Plan d'action concernant la science et la technologie, l'ASEAN se propose d'instituer une large coopération avec la communauté internationale dans ce domaine. Elle considère que des technologies nouvelles, vertes notamment, devraient être mises à la disposition des pays en développement à un prix abordable afin de donner de l'élan à la croissance économique et d'accélérer la réalisation des OMD. L'ASEAN s'inquiète de ce que, d'après le rapport du Secrétaire général sur la coopération au service du développement avec les pays à revenu intermédiaire, plusieurs donateurs bilatéraux semblent avoir entrepris de réduire ou de supprimer progressivement l'aide qu'ils fournissent à ces pays. Et pourtant ces pays, qui appartiennent au monde en développement, ont encore besoin d'une aide pour réaliser tout leur potentiel. Une assistance réduite pourrait entraver les efforts visant à éliminer la pauvreté et ralentir les progrès vers une croissance économique mondiale soutenue, équitable et sans exclusive.

29. **M. Gonsalves** (Saint-Vincent-et-les Grenadines), prenant la parole au nom de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), dit que tout examen de la mondialisation et de l'interdépendance doit commencer par la crise économique et financière que connaît le monde. Les États membres de la CARICOM n'ont ni provoqué ni contribué aux politiques malavisées à l'origine de la crise, et pourtant leur économie et leur

développement en ont subi les terribles retombées en raison des lacunes de la réglementation ainsi que de la rapacité et de la cupidité des sociétés dans d'autres pays. Ces pays n'ont pas encore retrouvé les niveaux de revenu, d'emploi et de développement qui étaient les leurs avant la crise. Le tourisme, les investissements étrangers directs et les transferts de fonds des migrants ont beaucoup diminué, ce qui comporte des répercussions évidentes sur le développement au niveau national et le maintien des filets de protection sociale. De nombreux États membres de la CARICOM ont été contraints d'accepter des programmes plus ou moins sévères du FMI.

30. Le rapport du Secrétaire général jette des doutes sur les prétendus avantages de la mondialisation financière. Il appartient à l'Assemblée générale d'assumer un rôle plus énergique en cherchant à répondre aux espoirs que suscite la mondialisation tout en atténuant ses effets préjudiciables. De plus en plus, la mondialisation joue un rôle critique dans le développement des États membres de la CARICOM; elle ne répond toutefois pas à leurs besoins et les affecte d'une manière qu'ils ne peuvent prévenir ou contrôler. Les États et les régions qui ont tiré beaucoup d'avantages de la mondialisation devraient montrer la voie en trouvant des remèdes à ses effets indésirables.

31. Tout en saluant le rapport du Secrétaire général (A/66/220) sur la coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire, les États membres de la CARICOM regrettent qu'il ne fasse pas état du fait que les petits États insulaires en développement qui appartiennent à cette catégorie de pays sont exposés, vulnérables et lourdement endettés, que des poches de pauvreté irréductible y subsistent et qu'il ont besoin d'une aide de la communauté internationale, notamment sous forme d'allègement de la dette, de concessions et d'une assistance visant spécifiquement à élargir leur espace économique et environnemental pour leur permettre de faire face à leur situation.

32. Dans une économie fondée sur la connaissance, l'inégalité technologique représente un obstacle tout aussi important que l'inégalité des revenus. L'ONU devrait s'attaquer aux écarts technologiques et aux fossés numériques qui entravent le développement des pays. Il faut aussi prendre conscience de la menace que la mondialisation fait peser sur les différentes cultures du monde et de l'hégémonie latente qui impose souvent des règles normalisées allant à l'encontre de normes culturelles profondément ancrées. Les

possibilités de développement qu'offre la culture tiennent à sa diversité, non à son uniformisation. Pour se faire une idée juste de la mondialisation, il faut déterminer si elle se traduit par des améliorations tangibles dans la qualité de vie des citoyens et les choix qui leur sont offerts. Les pays membres de la CARICOM, qui sont petits et vulnérables, ont bénéficié de certains avantages de la mondialisation mais, dans un contexte de crises qui vont en s'aggravant, ils assument une part disproportionnée de ses inconvénients.

33. **M^{me} Fotina** (Fédération de Russie) estime que le développement économique, l'innovation et la modernisation n'ont pas seulement de l'importance en soi, mais aussi en tant que moyen d'ouvrir aux individus de nouvelles possibilités débouchant sur une amélioration des niveaux de vie, un renforcement des qualifications et l'abandon d'industries dangereuses et nocives, avec pour effet d'améliorer la qualité de vie. Les pouvoirs publics, les intérêts commerciaux et les organisations internationales ne doivent pas perdre de vue leur responsabilité sociale fondamentale à l'égard des citoyens, faute de quoi les problèmes sociaux et politiques pourraient prendre le pas sur l'économie et la croissance.

34. La Russie applique au marché du travail une politique équilibrée qui vise non seulement à créer des emplois et à les préserver, mais aussi à relever le statut professionnel des travailleurs en leur donnant la possibilité d'acquérir les qualifications les plus recherchées, tout en modernisant l'enseignement professionnel. Les questions de main-d'œuvre et d'emploi, de même que la protection sociale, devraient occuper un rang prioritaire dans le programme économique mondial. Le Premier Ministre russe a offert d'accueillir en 2012 une conférence internationale de haut niveau sur les moyens de mettre en application le Programme pour un travail décent de l'OIT.

35. Les pays à revenu intermédiaire ont accompli de grands progrès au cours des dernières années en matière de lutte contre la pauvreté et de croissance économique, tout en augmentant leur contribution à la croissance et à la stabilité économique aux niveaux mondial et régional. Certains d'entre eux sont devenus des donateurs de l'aide internationale, après en avoir été les bénéficiaires. Toutefois, certains ont encore besoin d'une aide pour faire face aux graves conséquences sociales et économiques d'une pauvreté

et d'une inégalité persistantes, d'une croissance économique inégale et à la difficulté d'atteindre les OMD. Plus que d'« apports » financiers, ces pays ont besoin pour progresser et se développer des changements structurels qui vont de pair avec une économie diversifiée, d'une amélioration de la productivité de la main-d'œuvre et d'investissements dans le secteur social et dans l'infrastructure. Les organisations du système des Nations Unies pourraient leur apporter un appui précieux grâce à leur expérience, à leur réserve d'experts et à leurs réseaux de bureaux de pays et de bureaux régionaux. Les formes d'assistance traditionnellement utilisées dans les pays à faible revenu ne sont pas applicables aux pays à revenu intermédiaire. Les efforts réalisés par les institutions du système des Nations Unies dans ce dernier groupe de pays devraient viser à aider leurs gouvernements à ne plus être tributaires de l'aide au développement. L'oratrice demande des précisions les objectifs et les méthodes de travail du groupe de haut niveau ou du groupe de travail sur la coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire dont la création est proposée par le Secrétaire général dans son rapport (A/66/220, par. 55).

36. S'agissant du rapport de l'UNESCO intitulé « Culture et développement » (A/66/187), la délégation russe reconnaît que les questions liées à la culture devraient être prises en considération dans les stratégies et les programmes de développement, comme l'indiquaient le Document final du Sommet mondial et la résolution 65/166 de l'Assemblée générale. De nombreuses organisations du système des Nations Unies se sont déclarées prêtes à participer à la mise en œuvre de cette résolution. Pour ce qui est de l'organisation d'une conférence sur la question, la délégation russe souhaiterait en savoir plus sur les objectifs, le statut et le format de la conférence envisagée.

37. **M. Daoud** (Soudan) dit que de nombreux pays en développement continuent de rencontrer des obstacles dans leurs efforts de développement. Les crises liées à l'alimentation, à l'énergie et au climat ont engendré des situations humanitaires d'urgence qui appellent des mesures efficaces dans le cadre du système commercial mondial. L'instauration de la notion d'équité dans le commerce international est un objectif commun fondé sur des responsabilités communes mais différenciées. Les États développés doivent formuler des propositions audacieuses conformes à leurs engagements

d'accomplir des progrès dans tous les aspects des négociations, surtout le secteur agricole. Une solution pratique devra être trouvée pour aider les pays développés à honorer tous leurs engagements, pour mettre en place un partenariat pour le développement, pour garantir l'accès des pays en développement aux marchés mondiaux, pour promouvoir la transparence et l'équité dans le commerce international et pour adopter des modalités pratiques visant à faciliter l'adhésion des pays en développement à l'OMC.

38. **M. Wira Haji Idris Bin Haji Haron** (Malaisie) dit que la Malaisie, pays de taille moyenne, a tiré profit de la mondialisation. Son expérience a montré qu'une croissance soutenue, équitable et sans exclusive était une condition préalable pour pouvoir faire face aux effets préjudiciables de la mondialisation. Cela exige un renforcement des capacités par le biais de la formation et du transfert de technologies, de la mise à disposition des technologies, notamment des technologies de l'information et des technologies vertes, à un prix abordable; cela exige aussi une réforme commerciale grâce à la conclusion du Cycle de négociations de Doha afin de créer un environnement commercial plus équilibré; cela exige enfin la création d'une conjoncture internationale propice à une croissance durable et équitable, notamment grâce à la réforme du système financier international. La Malaisie espère que le système des Nations Unies contribuera plus efficacement à veiller à ce que les pays développés respectent leurs engagements en matière d'APD, selon le principe des responsabilités communes mais différenciées, et à ce que les PMA se hissent au rang des pays à revenu intermédiaire.

39. **M. De Almeida** (Brésil) dit qu'au moment où le monde se trouve confronté à une nouvelle période de turbulence économique, à des menaces sur la sécurité et les prix de l'énergie, et aux problèmes que pose le changement climatique, l'équilibre entre les coûts et les bienfaits de la mondialisation suscite de plus en plus d'inquiétudes. Il n'en reste pas moins que l'expansion des échanges transfrontières de marchandises, de services, de capitaux, de main-d'œuvre, d'information et de technologie fait partie intégrante du monde moderne. Une mondialisation équitable devrait contribuer à la concrétisation de tout le potentiel humain et doit donc être gérée avec discernement. Dans un monde interdépendant, les problèmes à l'échelle du monde nécessiteront de plus en plus une action collective. Le G-20 pourrait apporter

une contribution positive en renforçant la reprise économique mondiale et en jetant les bases d'une croissance soutenue. L'ONU devrait apporter d'utiles conseils sur les questions d'orientation dans les domaines économique et financier et veiller à la cohérence et à la coordination des politiques en collaboration avec le FMI, la Banque mondiale et le G-20.

40. La crise financière a fait naître un consensus croissant autour de l'importance de mesures générales de protection sociale. Des politiques sociales énergiques encouragent la consommation et favorisent la croissance économique. Une protection sociale minimale pourrait atténuer les effets préjudiciables de la mondialisation pour les plus vulnérables tout en contribuant à briser le cycle de la pauvreté.

41. De nombreux pays à revenu intermédiaire ont connu une reprise remarquable après la crise économique et financière. Ils comptent toutefois 70 % des pauvres dans le monde et se heurtent à d'énormes problèmes de développement. En tant que groupe, ils se caractérisent par plus d'inégalités sociales et de disparités économiques que d'autres pays en développement. Malgré leurs avancées vers la réalisation des OMD, ils sont vulnérables aux chocs extérieurs et ont besoin d'un soutien international pour les aider à consolider les acquis du développement. Le système des Nations Unies devrait disposer d'un programme bien défini à leur intention et maintenir dans tous les États Membres en développement qui le souhaitent, y compris les pays à revenu intermédiaire, une large présence sur le terrain.

42. La promotion de la culture pourrait jouer un rôle clef dans la réalisation des OMD. Des politiques nationales tenant compte de la culture locale auraient naturellement tendance à correspondre à des programmes dont les pays ont la maîtrise et aux priorités des autorités, contribuant ainsi à des résultats équitables et équilibrés. Le Brésil salue les initiatives qui ont été prises pour rehausser le profil de la culture en tant que secteur économique à part entière doté d'une valeur intrinsèque et que caractéristique permettant de définir une société. La culture doit être systématiquement intégrée aux politiques nationales de développement et aux initiatives d'aide internationale. La mondialisation ne saurait être efficacement gérée sans tenir compte de la diversité culturelle.

43. **M. Traoré** (Sénégal) dit que les insuffisances de la mondialisation doivent être corrigées de toute urgence. Les dysfonctionnements de l'économie mondiale doivent être ajustés afin de permettre aux pays, en particulier aux PMA, d'atteindre les OMD. Cela nécessite le respect des engagements internationaux en matière d'énergie, d'alimentation, d'environnement et de défis économiques et financiers.

44. La culture joue un rôle primordial dans le programme de développement. L'expérience du Sénégal montre que la culture a un effet positif sur l'emploi, l'industrie, l'infrastructure, l'environnement, le tourisme, la création d'emplois et le développement durable. La réalisation des OMD dépend de la prise en compte de la dimension culturelle dans toutes les stratégies et politiques de développement. Une conférence de haut niveau s'impose pour traiter des questions liées à la culture et au développement.

45. **M^{me} Leshkova** (Biélorus) constate que certains pays à revenu intermédiaire ont enregistré les plus forts taux de croissance économique dans le monde au cours des 10 années précédentes, et pourtant près des deux tiers des pauvres de la planète y vivent. Le taux de réussite dans la réalisation des OMD sera donc mesuré par les résultats obtenus dans les pays à revenu intermédiaire. Tout comme une classe moyenne conséquente et stable est une marque de stabilité nationale, le développement régulier et soutenu des pays à revenu intermédiaire sera une marque de stabilité générale dans le monde.

46. L'ONU a besoin d'une approche cohérente de l'interaction avec les pays à revenu intermédiaire et de l'assistance globale dont ils ont besoin. Des stratégies et des modes de coopération doivent être mis au point afin de concilier les besoins de ces pays et les priorités nationales avec les capacités du système des Nations Unies et des institutions financières internationales. Le Biélorus attend beaucoup des débats sur la question qui auront lieu lors de la première session ordinaire du Conseil d'administration PNUD/FNUAP/UNOPS en 2012, et accueille favorablement la proposition du Secrétaire général concernant la mise sur pied d'un groupe de haut niveau ou d'un groupe de travail spécial pour étudier les problèmes et les difficultés que connaissent les pays à revenu intermédiaire.

47. **M. Islam** (Bangladesh) dit que les avantages de la mondialisation ont toujours été inégaux, et que ses coûts pèsent de façon disproportionnée sur les pauvres.

Faute d'une structure permettant de leur fournir une aide internationale de façon coordonnée, les pays en développement, et plus particulièrement les PMA, ne sont pas en mesure de faire face aux problèmes de la mondialisation de manière à bénéficier de ses avantages. La mondialisation ne devrait pas consister à imposer des conditionnalités, ni à obliger un État nation à s'abstenir de faire valoir ses droits et ses privilèges dans sa propre marge d'action nationale. La communauté internationale, et notamment les partenaires de développement, devraient respecter pleinement le Programme d'action d'Accra pour le décaissement de l'APD et d'autres formes d'assistance.

48. Les efforts de développement qui ne bénéficient pas d'un appui local n'étant pas tenables, tous les plans et programmes devraient prendre en compte les traditions et la culture des populations locales, en accordant l'attention voulue à la diversité.

49. Dans un monde fondé sur la connaissance, la mondialisation pourrait contribuer à diffuser la technologie de pointe et l'innovation scientifique. Certaines restrictions à l'accès à la technologie sont devenues un grave problème pour les pays en développement, en particulier pour les PMA. Le transfert de technologies à des conditions faciles et peu coûteuses pour les pays les plus pauvres est indispensable. Pour gérer la mondialisation, il importe de veiller à ce que tous les pays et les peuples du monde en bénéficient, cela afin d'éviter de nouvelles disparités dans un monde déjà entaché de division, d'inégalité et d'exclusion.

50. **M. Xie Xiaowu** (Chine) dit qu'à l'approche de la date butoir pour la réalisation des OMD, toute la place requise devrait être accordée au rôle central de la science et de la technologie dans la lutte menée contre des problèmes majeurs tels que la sécurité alimentaire et énergétique, le changement climatique, la transformation des industries traditionnelles, l'émergence de nouvelles industries et la reprise économique. Les pays développés en particulier devraient stimuler le transfert de technologies et contribuer au développement des ressources humaines en sachant que, ce faisant, ils s'attaquent efficacement à leur propre crise économique et augmente l'emploi.

51. Des efforts conjoints dans le secteur de la science et de la technologie devraient être poursuivis, notamment dans des domaines qui, par leurs dimensions, dépassent les capacités d'un seul pays ou

même d'un petit groupe de pays, comme par exemple les problèmes liés au changement climatique, la pénurie de ressources, la sécurité alimentaire, la lutte contre les maladies et l'exploration de l'espace interplanétaire. La communauté internationale devrait exiger que les concepteurs de technologies de pointe et de technologies nouvelles prennent au sérieux les questions de sécurité et adoptent des mesures concrètes de sécurité pour le transfert de technologies aux pays en développement.

52. Bien qu'elle soit devenue la deuxième économie mondiale, la Chine est encore en retard par rapport à plus de 80 pays concernant le PIB par habitant. Son développement est encore déséquilibré, caractérisé par des écarts entre les régions côtières et les régions situées à l'intérieur des terres, les régions urbaines et les régions rurales, et aussi entre les groupes à revenu élevé et ceux à faible revenu. La Chine compte encore une large section de la population qui vit dans la pauvreté. La Chine demeure néanmoins résolue à apporter une assistance technique aux pays en développement, dans toute la mesure de ses moyens. Elle a lancé le programme de partenariat scientifique et technologique Chine-Afrique et continuera de mener une coopération scientifique et technique et de créer des partenariats qui s'accompagnent d'avantages réciproques et d'un développement commun.

53. **M. Chiquihua** (Pérou) dit que les pays à revenu intermédiaire jouent un rôle de catalyseur dans la coopération Sud-Sud et dans la promotion d'une croissance équitable et durable de l'économie mondiale, mais qu'ils continuent de connaître d'énormes problèmes de pauvreté, de santé, d'éducation et de changement climatique. Il est donc primordial que les pays développés accroissent leur APD et que les institutions financières internationales intensifient leurs efforts pour appuyer les initiatives de ces pays par le biais de la coopération technique, du transfert de technologies et du renforcement des capacités, tout en tenant compte de leurs politiques nationales. Le respect des principes de prévisibilité, de progressivité et d'universalité dans l'appui que le système des Nations Unies fournit aux pays en développement est fondamental.

54. Parmi les pays à revenu intermédiaire, ceux où l'on observe les plus fortes inégalités se trouvent en Amérique latine. L'inégalité a un impact préjudiciable sur le développement humain, et l'ONU devrait donc cesser d'utiliser le PIB par habitant comme principale

mesure du développement étant donné que cet indicateur cache de profondes inégalités et ne tient pas compte de facteurs tels que la répartition géographique des revenus, qui ont un clair impact socio-économique et qui sont utilisés pour établir les indices de développement humain. Les critères utilisés pour la classification des pays doivent tenir plus largement compte des besoins de développement.

55. La diversité culturelle est un important élément intersectoriel dans le développement humain, et offre un moyen d'autonomiser les pays en créant des industries culturelles viables, dynamiques et novatrices grâce à l'intégration de la dimension culturelle à tous les niveaux des stratégies de développement. Il existe un besoin de mécanismes de promotion de la culture et d'une coopération internationale pour éviter l'appropriation illicite du patrimoine et des produits culturels. Les liens entre la diversité culturelle et la diversité biologique doivent être reconnus, et les savoirs et traditions autochtones locaux doivent être préservés en tant que précieux exemples du rôle de la culture comme vecteur de la viabilité de l'environnement et du développement durable.

56. **M. Govrin** (Israël) dit que les progrès scientifiques et techniques ont été le moteur de la transformation rapide d'Israël, qui est passé du stade de jeune société agricole à celui de puissante économie moderne à haute technologie, avec plus de nouvelles entreprises, de brevets et de prix Nobel de science par habitant que tout autre pays au monde. Israël a récemment acquis le statut de membre associé du Centre européen de recherches nucléaires, malgré des tentatives répétées de boycottage de la coopération scientifique avec Israël. La science et la technologie déterminent l'aptitude à mettre en place une infrastructure adéquate, de bons services de santé, un approvisionnement en eau potable et en aliments salubres. Petit pays pauvre en richesses naturelles, Israël a dû s'attaquer à des problèmes de manque d'eau et de désertification, notamment, en mettant au point des méthodes agricoles perfectionnées, en faisant un usage optimal de ressources en eau insuffisantes, de terres arides et d'une main-d'œuvre limitée. Un projet intitulé Innovation techno-agricole pour l'atténuation de la pauvreté (TIPA), qui a été exécuté avec beaucoup de succès par MASHAV – l'agence israélienne de développement international – dans un certain nombre de pays africains utilise une technique peu onéreuse d'irrigation goutte à goutte qui permet aux agriculteurs

d'avoir des cultures toute l'année et d'améliorer la qualité des produits. Dans le domaine médical, Israël a récemment mis au point une application d'imagerie par téléphones cellulaires permettant de diagnostiquer le paludisme sur le terrain au moyen d'une lentille spéciale qui recherche le pigment produit par le parasite du paludisme lorsqu'il digère des globules rouges. Cette technologie serait la bienvenue en Afrique, où 1 900 enfants de moins de 5 ans meurent chaque jour du paludisme.

57. Pour que les objectifs à long terme soient atteints et que la croissance devienne durable, les pays en développement doivent développer leurs propres capacités dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation. Au-delà de l'aide, l'accent doit être placé sur le renforcement des capacités, l'éducation et le transfert des compétences. Le projet de résolution sur les technologies agricoles au service du développement qu'Israël soumettra à la Deuxième Commission pour la troisième fois reprend cette idée importante. En invitant au transfert de technologies agricoles durables et de connaissances facilement assimilables par les agriculteurs locaux, cette résolution garantit une productivité agricole durable qui continuera d'avoir des résultats probants en matière de développement.

58. **M^{me} Nujoma** (Namibie) dit que la mondialisation ouvre de nouvelles perspectives pour une croissance économique soutenue, mais ses retombées bénéfiques ne sont pas également partagées; des changements rapides se sont accompagnés d'une aggravation de la pauvreté, du chômage et de la désintégration sociale. Les disparités économiques à l'intérieur des pays et entre les pays se multiplient.

59. L'utilisation du revenu par habitant pour mesurer le développement ne tient pas compte de la diversité des pays à revenu intermédiaire, dans lesquels la forte volatilité de la croissance et les inégalités sensibles des revenus sont des obstacles au développement. La coopération pour le développement devrait donc viser à ajuster l'intensité de l'aide aux besoins spécifiques à chaque étape, et garantir que les pays admis dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire ne retombent pas dans une catégorie inférieure. Leur progression économique constitue un élément essentiel d'une stabilité régionale plus large, et pourtant leur croissance s'est fréquemment effondrée, compromettant ainsi la gouvernance démocratique. Le nombre des personnes qui vivent dans une extrême

pauvreté dans les 18 pays à revenu intermédiaire de l'Afrique subsaharienne a augmenté de 32 millions depuis le début des années 90. De toute évidence, l'aide au développement apportée à l'Afrique devrait être prioritaire et l'aide aux pays les plus pauvres ne devrait pas détourner l'attention des pays à revenu intermédiaire. L'efficacité de l'aide dépend par-dessus tout de la prise en mains des stratégies de développement par les pays eux-mêmes. La communauté internationale devrait donc conjuguer ses efforts pour apporter un appui financier prévisible, souple et substantiel.

60. Peu de pays en développement ont un large accès aux marchés internationaux de capitaux. Le meilleur moyen d'accélérer le développement des pays à revenu intermédiaire consiste à appuyer leurs efforts visant à développer la technologie et les capacités de recherche. À cette fin, les investissements dans l'infrastructure et le secteur énergétique revêtent une importance primordiale. Étant donné que plusieurs donateurs bilatéraux ont entrepris de diminuer ou de supprimer progressivement l'aide au développement destinée aux pays à revenu intermédiaire, l'ONU devrait renforcer son action dans ces pays afin de veiller à ce que leurs acquis durement obtenus soient préservés.

61. **M^{me} Osoba** (Nigéria) dit que sa délégation attache la plus grande importance à la pleine application de la Convention des Nations Unies contre la corruption pour ce qui est de l'entraide judiciaire.

62. La mondialisation doit servir à renforcer les valeurs communes et à stimuler le développement local, en tenant compte des traditions, de la culture et de l'identité des individus. La diversité, qui constitue la principale richesse du développement humain, doit être préservée. Le Nigéria appuie l'initiative « Afrique créative », qui a été lancée pour mettre en valeur la culture africaine.

63. On s'attendait à ce que la mondialisation financière déplace les capitaux des pays développés vers les pays en développement. C'est l'inverse qui s'est produit, et une succession d'envolées des prix et de chutes brutales a considérablement réduit les revenus. En outre, les pays industrialisés ont mis à profit la libéralisation des échanges pour écouler de grandes quantités de produits manufacturés bon marché, rendant ainsi inefficaces les industries locales et entraînant un ralentissement de la croissance, une

utilisation insuffisante des capacités et un abaissement de la production.

64. Le Nigéria a entrepris d'assouplir le contrôle des mouvements de capitaux, qui constituait un grave obstacle aux investissements étrangers directs, et participe activement au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Il appuie la mise en œuvre du programme d'échanges scientifiques et techniques qui vise à inverser l'exode des cerveaux en Afrique et s'est vivement prononcé en faveur des échanges de compétences par le biais de la coopération Sud-Sud, et il a demandé un renforcement de l'aide pour mettre sur pied le projet Sud-Sud d'échanges mondiaux d'actifs et de technologies.

65. La communauté internationale devrait œuvrer en faveur d'une mondialisation juste et plus équitable pour tous en aidant les pays en développement à améliorer leur aptitude à gérer leurs différents processus de développement et à constituer un capital humain. Le Nigéria invite instamment la CNUCED à continuer à procéder à des examens des politiques en matière de science, de technologie et d'innovation dans les pays en développement, tout en veillant à ce que les mécanismes novateurs soient adaptés aux conditions spécifiques des pays en développement.

La séance est levée à 13 h 5.